



Affiché le 25 septembre 2024

Convocation du Conseil Municipal

Article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Conseil Municipal de la commune de LANDEAN se réunira à la mairie en séance ordinaire :

LE MARDI 1^{er} OCTOBRE 2024 à 20H00

Suivant convocation en date du 25 septembre 2024 adressée aux conseillers municipaux.

Désignation du secrétaire de séance.

Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du jeudi 25 juin 2024.

**Intervention de Monsieur Sébastien Léon, éventuel acquéreur du Presbytère.
Présentation de son projet.**

1. FINANCES

- 1.1 Accord de subvention au titre de la répartition 2024 du produit des amendes de police 2023
- 1.2 Demande de subvention exceptionnelle pour le Théâtre

2. SCOLAIRES

- 2.1 Participation des collectivités de résidence aux charges de fonctionnement de l'école privée Notre Dame de Landéan, sous contrat d'association- 2023/2024

3. ADMINISTRATION GENERALE

- 3.1 Redevance d'occupation du domaine public

Questions diverses

Le Maire,
Franck ESNAULT



En cas d'empêchement, prière de bien vouloir remettre votre pouvoir

✂-----

Madame ou Monsieur,

Donne pouvoir à Madame ou Monsieur

Pour me représenter à la réunion du Conseil Municipal du